



Actualités de votre secteur

p.4-7

- Echos p.4
- Les médecins coordonnateurs envisagent l'avenir des Ehpad... p.6



Actualités pratiques

p.8-17

Dossier :

- Management, conditions de travail, contrôle des tutelles : le grand malaise... p.8

Infos professionnelles :

- Quelle place accorder à la sexualité dans les soins ? Le point de vue des infirmières p.16



Actus médicales gériatriques

p.18-19

- Epidémies de grippe en Ehpad : comment les prévenir et comment les gérer ? p.18



Rubrique des Idéc

p.21-22

- Diplôme universitaire : comment harmoniser les programmes ? p.21

Retrouvez EHPA Presse Conseil et Formation sur les réseaux



Édité par SARL EHPA Presse au capital de 305 euros

55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris
Tél. 01 40 21 72 11 - Fax. 01 40 21 07 36 - info@ehpa.fr

Directeur de la publication : Luc Broussy
Directrice générale : Elsa Maarek
Rédacteur en chef : Antoine Janbon
Secrétaire de rédaction - photos : Patrick Dagonnot
Directeur relations entreprises : Lydie Muamba
Service abonnements : Louise Besse

Comité éditorial :

- Dr Jean-Marie Vétel, gériatre et conseiller médical du *Journal du médecin coordonnateur*
- Dr François Deparis, directeur médical d'Arpavie
- Dr Didier Armaingaud, directeur médical de Korian
- Dr Martine Soudani, conseillère médicale au CASVP et membre de MCOOR
- Dr Pascal Meyvaert, médecin coordonnateur et membre de la FFAMCO
- Blandine Delfosse, présidente de la FFIDEC
- Pr Olivier Guérin, vice-président de la SFGG et chef du service de gériatrie du CHU de Nice.

Abonnement annuel : 80 euros
S.C.P.E - 3 av. Charles de Gaulle
94470 BOISSY-ST-LEGER
Commission Paritaire no 1116 T 83473
ISSN 1761-0095
RCS B41 31 27 911
Siret 41312791100043

www.ehpa.fr



Luc Broussy
Directeur de la publication

La grève du 30 janvier ouvre de nouveau la boîte de Pandore du financement de la dépendance

Le secteur des Ehpad se rappellera longtemps de ce mardi 30 janvier 2018. Non pas parce qu'une grève massive aurait bloqué le fonctionnement de tous les Ehpad de France. Car, là encore, les professionnels de santé ont fait preuve d'un esprit de responsabilité. Personne n'imagine des aides-soignantes ou des infirmières se mettre à négliger les patients/résidents sous prétexte de revendications. Bien que « soft », la grève s'est traduite par un évident succès. Même le ministère des Solidarités et de la Santé a reconnu que plus de 30% des personnels étaient en grève. Certains sont allés manifester ; d'autres se sont contentés de porter un brassard. Mais rien n'est venu perturber la prise en charge des 600.000 personnes âgées hébergées.

Mais ce qui a marqué les esprits, c'est moins la grève elle-même que l'écho médiatique qu'elle a rencontré. Jamais depuis la canicule de 2003, les Ehpad n'avaient à ce point envahi journaux, radios et télévisions. Pendant 3 jours, le débat est venu avec violence et passion s'inviter sur la place publique présentant la plupart du temps les Ehpad comme le vestibule de l'enfer.

Il faut dire que plusieurs petits ruisseaux ont convergé ces derniers mois pour donner naissance à ce fleuve de mécontentements.

A l'évidence, la grève de l'Ehpad de Fouchéras (Jura) qui aura, d'avril à juillet 2017, duré plus de 100 jours a constitué l'étincelle. Ne serait-ce que parce que ce mouvement social aura eu cet été un retentissement national en faisant la « une » du *Monde* et en provoquant un débat virulent dans l'Hémicycle entre la France Insoumise et la République en Marche. Pour sortir de cette polémique, la majorité décide de confier un

rapport parlementaire à la députée LREM de Haute-Garonne, Monique Iborra, qui conclut qu'il existe en Ehpad des « sous-effectifs unanimement reconnus ». Si même les députés de la majorité le disent...

Il faudra également compter à partir de décembre sur la force nouvelle des réseaux sociaux : une aide-soignante ardéchoise de 24 ans explique pourquoi elle démissionne d'un Ehpad ? Son message est partagé 20.000 fois sur Facebook. Un éditorialiste de France Inter, Frédéric Pommier, explique les maltraitances subies par sa grand-mère dans un Ehpad de Mayenne : il est retweeté 6.000 fois. Et l'urgentiste Patrick Pelloux lance une pétition mi-janvier. Résultat : 400.000 signatures en trois semaines.

L'ambiance, on le sent, est donc au ras-le-bol. Avec un point de fixation très clair : la question des ratios de personnel soignant. Avec aujourd'hui, un ratio moyen de 0,6 personnel/résident, les Ehpad ont de plus en plus de mal à faire face à un niveau de dépendance croissant qui se traduit par un GMP qui avoisine désormais les 720.

La réforme tarifaire en cours est venue exacerber le mécontentement, notamment des établissements publics, même si une majorité d'entre eux sortent « gagnants » du nouveau mode de calcul de la dotation soins. Mais c'est désormais le mouvement du 30 janvier qui a de nouveau ouvert la boîte de Pandore de la grande réforme du financement de la dépendance. Emmanuel Macron a fait l'impasse sur ce sujet tant dans son programme que dans ses promesses. Pas sûr qu'il puisse tenir sur cette posture jusqu'à la fin du quinquennat.